

Délibération n°2021-01-28/01

OBJET

Compte Administratif et Compte de Gestion
2020

DATE DE LA SEANCE

28 Janvier 2021

Nombre d'Élus pouvant siéger : 10
Présents : 3
Pouvoirs : 0
Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

ADOPTÉE A

Unanimité

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit janvier, le Comité syndical mixte d'étude et de réalisation la Tégéval s'est réuni au Conseil départemental du Val-de-Marne, Hôtel du département du Val-de-Marne, salle des commissions, 4^{ème} étage, à Créteil, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE.

Étaient présents : Madame Nathalie DINNER (présente en visio-conférence ; son vote n'est pas comptabilisé car la séance était convoquée en présentiel), et Messieurs Pierre-Jean GRAVELLE, Bruno HELIN et Laurent JEANNE pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales et des statuts du Syndicat mixte d'étude et de réalisation la Tégéval.

Étaient absents excusés :

Monsieur Ibrahima TRAORE
Monsieur Didier DOUSSET
Monsieur Didier GUILLAUME
Monsieur Vincent JEANBRUN
Monsieur Didier GONZALES
Madame Catherine PRIMEVERT



DELIBERATION N°2021-01-28/01 DU 28 JANVIER 2021 RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF ET AU COMPTE DE GESTION 2020

LE COMITE SYNDICAL

- VU les articles L. 5211-1 à L 5211-11 du Code général des collectivités territoriales,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2008-253-1 du 9 septembre 2008 portant création du Syndicat mixte d'étude et de réalisation,
- VU la délibération n°2020-04-10/01 du 10 avril 2020 relative à l'approbation du budget primitif 2020,
- VU le rapport présenté par Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE, Président du Syndicat mixte.

DELIBERE

Article 1 : approuve le compte de gestion 2020 du budget principal du Syndicat mixte d'étude et de réalisation la Tégéval dressé par le Trésorier Principal des Établissements Publics Locaux de Paris.

Article 2 : approuve le compte administratif du budget principal du Syndicat mixte d'étude et de réalisation la Tégéval pour l'année 2020, tel qu'annexé à la présente délibération et selon la synthèse suivante :

SECTION INVESTISSEMENT

Reports excédent 2019 :	1 673 135, 30 €
Recettes d'investissement 2020 :	2 089 217, 00 €
Dépenses d'investissement 2020 :	2 275 516, 92 €
Résultat cumulé d'investissement 2020:	1 485 519, 94 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Report excédent 2019 :	45 264,27 €
Recettes de fonctionnement 2020 :	35 000, 00 €
Dépenses de fonctionnement 2020 :	9 372, 56 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2020	70 891, 71 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, an susdits
Le 28 Janvier 2021

Président du Smer la Tégéval



Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE

Vu et transmis à M. Le Préfet de la Seine-Saint-Denis, en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982, Le 05/02/2021

Le Président du Smer La Tégéval



Pierre-Jean GRAVELLE



Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

 SLOW

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

075065

TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC

22600 LA TEGEVAL

ORIGINE DU DOCUMENT : philippe.caboul

Exercice : 2020

Budget collectivité : 22600

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

TRÉSOR PUBLIC

TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX

N° CODIQUE 075065

Date d'édition : 18/01/2021

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

IDENTIFIANT BUDGET 2200

N° de SIRET 20001701000022

**LA TEGEVAL
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2020**

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

**M JOINOVICI MARC
075065 TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS
LOCAUX**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2020 AU 18/01/2021

N° CODIQUE 075065
 TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC
 Date d'édition : 18/01/2021

Population :
 Nomenclature M71 fonction
 Voté par Exécution fonction
 Exercice 2020

SOMMAIRE

		PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	13
4 Compte de résultat	Etat I-4	14
5 Annexe		18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	24
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		32
1 Balance des comptes	Etat III-1	33
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	41
4EME PARTIE : Page des signatures		42

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le



ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

SITUATION PATRIMONIALE

22600 - LA TEGEVAL

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	1,32	Dotations	
Terrains		Fonds globalisés	3 655,85
Constructions		Réserves	
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours	28 060,83	Report à nouveau	45,26
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	25,63
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	24 784,82
Total immobilisations corporelles (nettes)	28 060,83	Subventions non transférables	1 107,00
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	28 062,15	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	29 618,56
Créances	621,00	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités	1 208,88	Fournisseurs	273,47
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 829,88	Total dettes à court terme	273,47
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	273,47
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	29 892,03	TOTAL PASSIF	29 892,03

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	87 458,73	86 143,29	1 315,44	740,16
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains				
	Constructions				
	Constructions sur sol d'autrui				
	Réseaux, installations de voirie, voies				
	Collections et œuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours	28 060 831,87		28 060 831,87	25 785 314,95
	Immobilisations affectées à un service n				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Reçues mise à dispo : Terrains				
	Reçues mise à dispo : Constructions				
	Reçues mise à dispo : Constr sol autrui				
	Reçues mise à dispo : Rés install voirie				
	Reçues mise à DispoCollect. œuvres d'art				
	Reçues mise à dispo : Autres immob corpo				
MONTANT A REPORTER	28 148 290,60	86 143,29	28 062 147,31	25 786 055,11	

22600 - LA TEGEVAL

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	28 148 290,60	86 143,29	28 062 147,31	25 786 055,11
	Reçues suite affectat : Terrains				
	Reçues suite affectat : Constructions				
	Reçues en affectat : Construc sol autrui				
	Reçues en affectat : Rés instal voirie				
	Reçues suite affectat : Oeuvres d'art				
	Reçues en affectat : Autres immob corpo				
	Immos Fin Participat et créances rattach				
	Immos Fin Autres titres immobilisés				
	Immos fin Avances en garanties d'emprunt				
	Immobilisations financières - Prêts				
	Immob financières : Autres créances				
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	28 148 290,60	86 143,29	28 062 147,31	25 786 055,11

22600 - LA TEGEVAL

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours: Production				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés				16,00
	Créances douteuses et irrécouvrables				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	621 000,00		621 000,00	91 298,79
	Créances sur les budgets annexes				
	Opérations pour le compte de tiers				
	Créances: Autres créances				22 249,07
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 208 883,71		1 208 883,71	2 016 131,10
	Avances de trésorerie				
	Fonds de garantie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	1 829 883,71		1 829 883,71	2 129 694,96

22600 - LA TEGEVAL

BILAN (en Euros)

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARI SATION	Frais d'émission des emprunts				
	indemnités de renégociation de la dette				
	Charges exceptionnelles différées				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	29 978 174,31	86 143,29	29 892 031,02	27 915 750,07

22600 - LA TEGEVAL

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves		
	Neutralisation des amortissements		
	Report à nouveau	45 264,27	37 570,94
	Résultat de l'exer (excédent ou déficit)	25 627,44	7 693,33
	Subventions rattachées aux actifs amorti	24 784 816,25	23 585 556,41
	Différences sur réalisations d'immob		
	Fonds d'investissement	3 655 851,00	2 766 634,00
	Subventions non rattachées aux actifs am	1 107 000,00	1 107 000,00
	Droits de l'affectant		
	Droits du remettant		
	FONDS PROPRES TOTAL I	29 618 558,96	27 504 454,68

22600 - LA TEGEVAL

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		

22600 - LA TEGEVAL

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des établissements finan		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	979,27	8 328,50
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Fonds spécifiques		
	Dettes envers les BA		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
	Fournisseurs d'immobilisations	272 492,79	402 966,89
	Produits constatés d'avance		
	DETTES TOTAL III	273 472,06	411 295,39

22600 - LA TEGEVAL

BILAN (en Euros)

PASSIF		EXERCICE N	EXERCICE N-1
COMPTES DE REGULARI SATION	Recettes à classer ou à régulariser		
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	29 892 031,02	27 915 750,07

22600 - LA TEGEVAL

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	35,00	35,00
Produits des services		0,02
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	35,00	35,02
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	9,12	47,82
Participations et interventions	0,26	1,75
Dotations aux amortissements et provisions	0,74	8,94
Autres charges		
Charges courantes non financières	10,11	58,51
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	24,89	-23,50
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RÉSULTAT COURANT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT	24,89	-23,50
Produits exceptionnels	0,74	31,19
Charges exceptionnelles		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0,74	31,19
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	25,63	7,69

075065

TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC



Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

GED

SLOW

Exercice 2020

22600 - LA TEGEVAL

COMPTES DE RESULTAT 2020

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Pdts non financiers: Impôts locaux		
Pdts non financ : Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		16,00
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprises amortis prov (non financiers)		
Pdts non financiers : Transferts charges		
Pdts non financiers: Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	35 000,00	35 000,00
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	35 000,00	35 016,00
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	9 115,06	47 821,74
Chgs non financières: Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob	740,16	8 939,45
Dot amort sur charges à répartir		

075065

TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC



Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF



SLOW

Exercice 2020

22600 - LA TEGEVAL

COMPTE DE RESULTAT 2020

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Chges non financ: Dotations provisions		
Autres charges		
Contributions obligatoires		
Participations	257,50	250,00
Particip et interventions : Subventions		1 500,00
TOTAL II	10 112,72	58 511,19
A.1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER COMPTABLE (I-II+68128)	24 887,28	-23 495,19
A.2 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER BUDGETAIRE (I-II)	24 887,28	-23 495,19
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Pdts financiers: Reprises provisions		
Pdts financiers: Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		

075065

TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC

22600 - LA TEGEVAL

COMPTE DE RESULTAT 2020

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations amo et prov (financières)		
TOTAL IV		
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A2+ B - RESULTAT COURANT	24 887,28	-23 495,19
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Pdts excep op gestion : Subventions		
Pdt excep op gestion : Autres opérations		22 249,07
Produits des cessions d'immobilisations		
Différences sur réalisations (négatives)		
Neutralisation des amortissements		
Pdt excep op capital : Autres opérations	740,16	8 939,45
Reprises sur provisions (exceptionnels)		
Pdts excep : Transferts de charges		
TOTAL V	740,16	31 188,52
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Chg excep op gestion : Autres opérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Différences sur réalisations (positives)		
Chg excep op capital : Autres opérations		

075065

TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC

22600 - LA TEGEVAL

COMPTE DE RESULTAT 2020

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dot. amort. et prov exceptionnelles		
TOTAL VI		
C.1 - RESULTAT EXCEPTIONNEL COMPTABLE (V-VI-776+676-797)	740,16	31 188,52
C.2 - RESULTAT EXCEPTIONNEL BUDGETAIRE (V-VI)	740,16	31 188,52
Total des produits hors neutralisation et étalement dérogatoire de charges (I+III+V-776-797)	35 740,16	66 204,52
Total des charges hors neutralisation et étalement dérogatoire de charges (II+IV+VI-676-68128)	10 112,72	58 511,19
D.1 - RESULTAT COMPTABLE hors neutralisations (A.1+B+C.1)	25 627,44	7 693,33
Neutralisation budgétaire des plus et moins values (7761-6761)		
Neutralisation budgétaire d'amortissements (7768)		
Etalement dérogatoire de charges (797-68128)		
D.2 - RESULTAT BUDGETAIRE DE L'EXERCICE (A.2+B+C.2)	25 627,44	7 693,33

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le



ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

ANNEXE

22600 - LA TEGEVAL

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



22600 - LA TEGEVAL

OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 05/02/2021
 Affiché le
 ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

Plan I-5
SLO
 Exercice 2020

GED

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le



ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

EXECUTION BUDGETAIRE

22600 - LA TEGEVAL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	5 952 783,19	81 004,43	6 033 787,62
Titres de recettes émis (b)	2 089 957,16	35 740,16	2 125 697,32
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 089 957,16	35 740,16	2 125 697,32
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	5 952 783,19	81 004,43	6 033 787,62
Mandats émis (f)	2 277 572,52	10 946,22	2 288 518,74
Annulations de mandats (g)		833,50	833,50
Dépenses nettes (h = f - g)	2 277 572,52	10 112,72	2 287 685,24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		25 627,44	
(h - d) Déficit	187 615,36		161 987,92

22600 - LA TEGEVAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	1 673 135,30		-187 615,36		1 485 519,94
Fonctionnement	45 264,27		25 627,44		70 891,71
TOTAL I	1 718 399,57		-161 987,92		1 556 411,65
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 718 399,57		-161 987,92		1 556 411,65

22600 - LA TEGEVAL

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
900	Services généraux	5 000,00		5 000,00
907	Environnement	5 947 043,03		5 947 043,03
926	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		5 952 783,19		5 952 783,19

22600 - LA TEGEVAL

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
900	5 000,00	1 315,44		1 315,44	3 684,56
907	5 947 043,03	2 275 516,92		2 275 516,92	3 671 526,11
926	740,16	740,16		740,16	
TOTAL	5 952 783,19	2 277 572,52		2 277 572,52	3 675 210,67



Envoyé en préfecture le 04/02/2021
 Reçu en préfecture le 05/02/2021
 Affiché le
 ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

État II-3
 Exercice 2020
 Page gauche 25
 GED

22600 - LA TEGEVAL

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
001	Solde d'exécution de la section d'invest	1 673 135,30		1 673 135,30
922	Dotations et participations	4 278 907,73		4 278 907,73
926	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		5 952 783,19		5 952 783,19



22600 - LA TEGEVAL

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Émissions	Annulations	RECETTES nettes	Solde prévisions / réalisations
	1	2	3	4=2-3	5=1-4
001	1 673 135,30				1 673 135,30
922	4 278 907,73	2 089 217,00		2 089 217,00	2 189 690,73
926	740,16	740,16		740,16	
TOTAL	5 952 783,19	2 089 957,16		2 089 957,16	3 862 826,03

22600 - LA TEGEVAL

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
930	Services généraux	80 264,27		80 264,27
946	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		81 004,43		81 004,43

22600 - LA TEGEVAL

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	DEPENSES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
930	80 264,27	10 206,06	833,50	9 372,56	70 891,71
946	740,16	740,16		740,16	
TOTAL	81 004,43	10 946,22	833,50	10 112,72	70 891,71

22600 - LA TEGEVAL

**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS
 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif 1	Décision modificative 2	Total Prévisions 3 = 1 + 2
002	Resultat de fonctionnement reporte	45 264,27		45 264,27
930	Services généraux	35 000,00		35 000,00
946	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		81 004,43		81 004,43

22600 - LA TEGEVAL

ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 1	Émissions 2	Annulations 3	RECETTES nettes 4=2-3	Solde prévisions / réalisations 5=1-4
002	45 264,27				45 264,27
930	35 000,00	35 000,00		35 000,00	
946	740,16	740,16		740,16	
TOTAL	81 004,43	35 740,16		35 740,16	45 264,27

22600 LA TEGEVAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° chapitre et article	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
900202	Services généraux : Administration génér	1 315,44		1 315,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 900	Services généraux	1 315,44		1 315,44
9076	Environnement : Patrimoine naturel	2 275 516,92		2 275 516,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 907	Environnement	2 275 516,92		2 275 516,92
92613912	Régions	444,10		444,10
92613913	Départements	296,06		296,06
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		2 277 572,52		2 277 572,52

22600 LA TEGEVAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° chapitre et article	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
92210222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (889 217,00		889 217,00
9221312	Régions	600 000,00		600 000,00
9221313	Départements	600 000,00		600 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 922	Dotations et participations	2 089 217,00		2 089 217,00
92628051	Concessions et droits similaires	740,16		740,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 926	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		2 089 957,16		2 089 957,16

22600 LA TEGEVAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° chapitre et article	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
930202	Services généraux : Administration génér	10 206,06	833,50	9 372,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 930	Services généraux	10 206,06	833,50	9 372,56
9466811	Dotations aux Amortissements des immobil	740,16		740,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		10 946,22	833,50	10 112,72

22600 LA TEGEVAL
ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° chapitre et article	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
930202	Services généraux : Administration génér	35 000,00		35 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 930	Services généraux	35 000,00		35 000,00
946777	Quote-part des subventions d'investissem	740,16		740,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 946	Transferts entre les sections	740,16		740,16
TOTAL		35 740,16		35 740,16

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

The logo for SLOW, consisting of the word "SLOW" in a stylized, italicized font with a blue-to-purple gradient.

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

COMPTABILITE

DES DENIERS ET VALEURS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
10222	FCTVA		2 766 634,00				889 217,00		3 655 851,00		3 655 851,00
	Sous Total compte 1022		2 766 634,00				889 217,00		3 655 851,00		3 655 851,00
	Sous Total compte 102		2 766 634,00				889 217,00		3 655 851,00		3 655 851,00
	Sous Total compte 10		2 766 634,00				889 217,00		3 655 851,00		3 655 851,00
110	Report à nouveau solde créditeur		37 570,94		7 693,33				45 264,27		45 264,27
	Sous Total compte 11		37 570,94		7 693,33				45 264,27		45 264,27
12	Résultat exercice excéd déficit		7 693,33	7 693,33				7 693,33	7 693,33		0,00
	Sous Total compte 12		7 693,33	7 693,33				7 693,33	7 693,33		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		216 299,99						216 299,99		216 299,99
1312	Régions		14 200 000,00				600 000,00		14 800 000,00		14 800 000,00
1313	Départements		9 160 000,00				600 000,00		9 760 000,00		9 760 000,00
1314	Communes et structures intercommunales		91 298,79						91 298,79		91 298,79
	Sous Total compte 131		23 667 598,78				1 200 000,00		24 867 598,78		24 867 598,78

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	Régions		664 200,00						664 200,00		664 200,00
1323	Départements		442 800,00						442 800,00		442 800,00
	Sous Total compte 132		1 107 000,00						1 107 000,00		1 107 000,00
13911	Etat et établissements nationaux		400,00					400,00			400,00
13912	Régions		29 312,51			444,10		29 756,61			29 756,61
13913	Départements		52 329,86			296,06		52 625,92			52 625,92
	Sous Total compte 1391		82 042,37			740,16		82 782,53			82 782,53
	Sous Total compte 139		82 042,37			740,16		82 782,53			82 782,53
	Sous Total compte 13		82 042,37 24 774 598,78			740,16 1 200 000,00		82 782,53 25 974 598,78			25 891 816,25
	Total classe 1		82 042,37 27 586 497,05	7 693,33 7 693,33		740,16 2 089 217,00		90 475,86 29 683 407,38			82 782,53 29 675 714,05
2051	Concessions et droit similaires		86 143,29			1 315,44		87 458,73			87 458,73
	Sous Total compte 205		86 143,29			1 315,44		87 458,73			87 458,73
	Sous Total compte 20		86 143,29			1 315,44		87 458,73			87 458,73

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2314	Constructions sur sol autrui	1 226 292,49						1 226 292,49		1 226 292,49	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mi	24 209 317,92				2 275 516,92		26 484 834,84		26 484 834,84	
	Sous Total compte 231	25 435 610,41				2 275 516,92		27 711 127,33		27 711 127,33	
238	Avances versées cdes immob corpo	349 704,54						349 704,54		349 704,54	
	Sous Total compte 23	25 785 314,95				2 275 516,92		28 060 831,87		28 060 831,87	
28051	Concessions et droits similaires		85 403,13				740,16		86 143,29		86 143,29
	Sous Total compte 2805		85 403,13				740,16		86 143,29		86 143,29
	Sous Total compte 280		85 403,13				740,16		86 143,29		86 143,29
	Sous Total compte 28		85 403,13				740,16		86 143,29		86 143,29
	Total classe 2	25 871 458,24				2 276 832,36		28 148 290,60		28 148 290,60	
			85 403,13				740,16		86 143,29		86 143,29
4011	Fournisseurs		7 495,00	16 464,29	8 969,29			16 464,29			0,00
	Sous Total compte 401		7 495,00	16 464,29	8 969,29			16 464,29			0,00
4041	Fournis immob		347 300,04	2 434 100,09	2 276 832,36			2 434 100,09			190 032,31
								2 624 132,40			

22600 - LA TEGEVAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40471	Fournis immob - Retenues de garantie		55 666,85		26 793,63				82 460,48		82 460,48
	Sous Total compte 4047		55 666,85		26 793,63				82 460,48		82 460,48
	Sous Total compte 404		402 966,89	2 434 100,09	2 303 625,99			2 434 100,09	2 706 592,88		272 492,79
408	Fournis factures non parvenues		833,50	833,50	979,27			833,50	1 812,77		979,27
	Sous Total compte 40		411 295,39	2 451 397,88	2 313 574,55			2 451 397,88	2 724 869,94		273 472,06
4111	Redevables - amiable	16,00			16,00			16,00	16,00		0,00
	Sous Total compte 411	16,00			16,00			16,00	16,00		0,00
	Sous Total compte 41	16,00			16,00			16,00	16,00		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	91 298,79		621 000,00	91 298,79			712 298,79	91 298,79		621 000,00
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			91 298,79	91 298,79			91 298,79	91 298,79		0,00
	Sous Total compte 441	91 298,79		712 298,79	182 597,58			803 597,58	182 597,58		621 000,00
44381	Autres étab pub dépenses			257,50	257,50			257,50	257,50		0,00
	Sous Total compte 4438			257,50	257,50			257,50	257,50		0,00

22600 - LA TEGEVAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 443			257,50	257,50			257,50	257,50		0,00
	Sous Total compte 44	91 298,79		712 556,29	182 855,08			803 855,08	182 855,08	621 000,00	
46721	Débiteurs divers - amiable	22 249,07		22 249,07				22 249,07	22 249,07		0,00
	Sous Total compte 4672	22 249,07		22 249,07				22 249,07	22 249,07		0,00
	Sous Total compte 467	22 249,07		22 249,07				22 249,07	22 249,07		0,00
	Sous Total compte 46	22 249,07		22 249,07				22 249,07	22 249,07		0,00
47138	Raet : autres			1 503 217,00	1 503 217,00			1 503 217,00	1 503 217,00		0,00
	Sous Total compte 4713			1 503 217,00	1 503 217,00			1 503 217,00	1 503 217,00		0,00
	Sous Total compte 471			1 503 217,00	1 503 217,00			1 503 217,00	1 503 217,00		0,00
	Sous Total compte 47			1 503 217,00	1 503 217,00			1 503 217,00	1 503 217,00		0,00
	Total classe 4	113 563,86	411 295,39	4 667 171,17	4 021 911,70			4 780 735,03	4 433 207,09	621 000,00	273 472,06
515	Compte au trésor	2 016 131,10		1 597 280,86	2 404 528,25			3 613 411,96	2 404 528,25	1 208 883,71	
	Sous Total compte 51	2 016 131,10		1 597 280,86	2 404 528,25			3 613 411,96	2 404 528,25	1 208 883,71	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 480,32				1 480,32			
	Sous Total compte 58			1 480,32	1 480,32			1 480,32	1 480,32		0,00
	Total classe 5	2 016 131,10		1 598 761,18	2 406 008,57			3 614 892,28	2 406 008,57	1 208 883,71	
611	Contrats de prestations de services					6 354,31		6 354,31		6 054,31	
							300,00		300,00		
6156	Maintenance					1 527,84		1 527,84		1 527,84	
	Sous Total compte 615					1 527,84		1 527,84		1 527,84	
6161	Multirisques					969,41		969,41		969,41	
	Sous Total compte 616					969,41		969,41		969,41	
	Sous Total compte 61					8 851,56		8 851,56		8 551,56	
							300,00		300,00		
6232	Fêtes et cérémonies					973,50		973,50		440,00	
							533,50		533,50		
6234	Réceptions					68,50		68,50		68,50	
6236	Catalogues - imprimés et publications					55,00		55,00		55,00	
	Sous Total compte 623					1 097,00		1 097,00		563,50	
							533,50		533,50		

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 62					1 097,00	533,50	1 097,00	533,50	563,50	
6561	Organismes de regroupement (syndicats mi					257,50		257,50		257,50	
	Sous Total compte 656					257,50		257,50		257,50	
	Sous Total compte 65					257,50		257,50		257,50	
6811	DA - immob incorp et corpo					740,16		740,16		740,16	
	Sous Total compte 681					740,16		740,16		740,16	
	Sous Total compte 68					740,16		740,16		740,16	
	Total classe 6					10 946,22	833,50	10 946,22	833,50	10 112,72	
7472	Région					21 000,00		21 000,00		21 000,00	
7473	Dépt					14 000,00		14 000,00		14 000,00	
	Sous Total compte 747					35 000,00		35 000,00		35 000,00	
	Sous Total compte 74					35 000,00		35 000,00		35 000,00	
777	Quote-part subv invest transf au résultat					740,16		740,16		740,16	

22600 - LA TEGEVAL

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 77						740,16		740,16		740,16
	Total classe 7						35 740,16		35 740,16		35 740,16
	Total général	28 083 195,57	28 083 195,57	6 273 625,68	6 435 613,60	2 288 518,74	2 126 530,82	36 645 339,99	36 645 339,99	30 071 069,56	30 071 069,56

22600 - LA TEGEVAL

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2020

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



22600 LA TEGEVAL

PAGE DES SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 04/02/2021



Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À _____, le _____

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de LA TEGEVAL pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À _____, le _____

Vu par _____ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le par l'organe délibérant.

À _____, le _____


075065

TRES. ETABLISSEMENTS PUBLICS LOC

22600 LA TEGEVAL

Nombre de pages : 42

FIN DE DOCUMENT

Envoyé en préfecture le 04/02/2021
Reçu en préfecture le 05/02/2021
Affiché le 
ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

Présenté par Le Président, Pierre-Jean GRAVELLE
A Créteil, le 28 janvier 2021

Nombre de membres en exercice : 10
Nombre de membres présents : 3
Nombre de suffrages exprimés : 3

Délibéré par le Comité syndical réuni en session ordinaire
A Créteil, le 28 janvier 2021

VOTES :

- Pour : 3
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Nuls : 0
- Pouvoirs : 0

Pierre-Jean GRAVELLE
Membre titulaire



Bruno HELIN
Membre titulaire



Olivier DOSNE
Membre titulaire

Didier DOUSSET
Membre titulaire

Didier GONZALES
Membre titulaire

Anne-CABRIT
Membre titulaire

Marie-Carole CIUNTU
Membre titulaire

Laurent JEANNE
Membre titulaire



Nathalie DINNER
Membre titulaire

Ibrahima TRAORE
Membre titulaire

Catherine PRIMEVERT
Membre suppléant

Vincent JEANBRUN
Membre suppléant

Nathalie DELEPAULE
Membre suppléant

Sandrine LAMIRE-BURTIN
Membre suppléant

Benoît CHEVRON
Membre suppléant

Guy CROSNIER
Membre suppléant

Flore MUNCK
Membre suppléant

Didier GUILLAUME
Membre suppléant

Hélène de COMARMOND
Membre suppléant

Françoise LECOQ
Membre suppléant

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

SLOW

**COMITE SYNDICAL DU 28 JANVIER 2021
- NOTE DE SYNTHÈSE -**



RAPPORTS DE PRESENTATION A L'ORDRE DU JOUR

1.	COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020	3
2.	BUDGET PRIMITIF (BP) 2021	10
3.	VERSEMENT D'UNE INDEMNITE AUX ASSOCIATIONS LAUREATES DE L'APPEL À PROJETS « ANIMONS LA TEGEVAL ! » DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE « COVID19 ».....	16
4.	CONTRAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPEL À PROJETS « ANIMONS LA TEGEVAL ! » : BILAN DE LA SAISON 2019-2020 ET PROPOSITION DE RECONDUCTION EN 2021	19



Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

1. COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020



1. COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le **compte administratif** permet à l'ordonnateur de rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il est établi à la clôture de l'exercice budgétaire et doit :

- rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres),
- présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le **compte de gestion, soumis au vote de l'assemblée délibérante, doit constater la stricte concordance avec le compte administratif**. Il retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon la même présentation que le compte administratif. Il comporte :

- **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs du syndicat mixte),
- **le bilan comptable** du syndicat mixte, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif.

Il doit être soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote au plus tard avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le service financier de l'Agence des espaces verts s'est assuré que le trésorier payeur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Débat d'orientations budgétaires (DOB) s'est tenu le 9 décembre 2020 et a permis de faire le bilan des opérations réalisées sur l'exercice 2020 :

- **Opération Ligne Paris-Bastille à Villecresnes et Mandres-les-Roses (MS7)**
 - Entreprises : SPORTS ET PAYSAGES / MEDINGER
 - Coût prévisionnel : 1 032 350,11 € HT soit 1 238 820, 13 € TTC
 - Durée : Fin de la période d'entretien en juillet 2020
 - Coût total au DGD : 941 055, 76 € TTC
 - > Application de pénalités de retard pour un montant de 19 500 €
 - > Soit -13 % (hors pénalités) par rapport au coût d'objectif initial (1 081 495,80 € TTC)
- **Opération Ballastière à Valenton et Limeil-Brévannes (MS8)**
 - Entreprises : EUROVERT / VALENTIN
 - Coût prévisionnel : 2 499 790 € HT soit 2 999 748 TTC
 - Durée prévisionnelle : 16 mois puis 12 mois d'entretien, à compter d'août 2018
 - Coût total (à ce jour) : 2 678 626, 57 € TTC
 - > Réception des travaux le 17 décembre 2019
 - > Impact de la crise Covid19 : retard dans la levée des réserves et annulation de l'inauguration
 - > Fin de la période d'entretien en décembre 2020
- **Opération Traversée de la rue Dagorno à Villecresnes (MS9)**
 - Entreprises : UNIVERSAL PAYSAGE / VTMTTP
 - Coût prévisionnel : 495 548,32 € HT soit 594 657,98 € TTC
 - Durée prévisionnelle : 20 semaines puis 52 semaines d'entretien, à compter d'octobre 2019
 - Coût total (à ce jour) : 483 745,16 € TTC
 - > Impact de la crise Covid19 : retard des travaux et report des plantations de vivaces à l'automne
 - > Réception des travaux le 16 juin 2020
 - > Fin de la période d'entretien en décembre 2020
- **Opération Avenue Descartes et lisière du bois de Granville à Limeil-Brévannes (MS11)**
 - Entreprises : LACHAUX PAYSAGES / RAZEL BEC
 - Coût prévisionnel : 981 784,78 € HT soit 1 178 141,74 € TTC
 - Durée prévisionnelle : 34 semaines puis 70 semaines d'entretien, à compter d'octobre 2019
 - Coût total (à ce jour) : 828 207, 76 € TTC
 - > Impact de la crise Covid19 : retard des travaux et report des plantations à l'automne. Demande d'une indemnisation Covid19.
 - > Fin des travaux en décembre 2020 et fin de la période d'entretien en décembre 2021.

▪ **Valorisation des milieux**

- Entreprise : EUROVERT
- Coût total 2020 : 415 037,76 € TTC
- Commandes : liaison Ballastière - Parc St-Martin ; Prise de possession et valorisation des milieux entre le Parc St-martin et l'avenue Descartes ; liaison gare de Mandres - bois de St-Leu.

Dans le cadre de ses marchés publics de travaux, le SMER a poursuivi sa démarche pour l'insertion professionnelle des publics en difficulté face à l'emploi. Ces opérations ont intégré un engagement des entreprises à consacrer 5% minimum du montant HT du marché à l'embauche de personnes considérées comme prioritaires. Ainsi en 2020, cela représente 1 817 heures effectuées.

Les études des prochaines opérations ont été impactées par le confinement mais aussi pendant le déconfinement où la priorité a été donnée par tous les acteurs à la reprise de la gestion et des travaux qui étaient déjà initiés. Ainsi les travaux des opérations SIAAP-STVA à Valenton et du Chemin des Roses à Mandres-les-Roses et Santeny ont dû être repoussées de l'automne 2020 à début 2021.

Par ailleurs, le mobilier de la signalétique a été déployé sur les sites suivants : Pointe du Lac à Créteil, Val Pompadour à Valenton, Ballastière à Limeil-Brévannes et entre la tranchée couverte et l'ancienne gare à Villecresnes, Marolles-en-Brie et Mandres-les-Roses.

Enfin, la crise sanitaire a eu un impact fort sur les actions d'animation du territoire et de communication :

- Cette année scolaire 2019-2020, il était prévu 54 animations et 2 chantiers participatifs. Suite à la crise sanitaire, tout le programme printanier a été annulé à l'exception de 2 animations qui ont eu lieu début mars. Ce sont ainsi 41 animations qui ont été déprogrammées. 11 ont pu être reprogrammées cet automne dans le cadre d'un protocole sanitaire stricte avant le deuxième confinement. Il sera proposé de reporter le reste des animations non réalisées aux printemps/été 2021.
- À l'occasion de la fin des aménagements du site de la Ballastière à Valenton et Limeil-Brévannes, une Fête de la Tégéval était initialement prévue le samedi 16 mai 2020. Compte tenu de la crise sanitaire, l'évènement a été reporté au samedi 3 octobre 2020. Il a finalement été annulé suite aux annonces du gouvernement fin septembre. Il sera proposé de reporter cet évènement en 2021.

Au vu de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020, les réalisations sont les suivantes :

1.1. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Chapitre 907 - Environnement		Chapitre 922- Dotations et participations	
Article 2317 - Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	2 275 516,92 €	Chapitre 001-Excédent reporté N-1	1 673 135,30 €
Chapitre 900- Services généraux		Article 10222-FCTVA	889 217,00 €
Article 2051 - Concessions et droits similaires	1 315,44 €	Article 1312-Subventions Région IDF	600 000,00 €
Chapitre 926- Transfert entre sections		Article 1313-Subventions Département 94	600 000,00 €
		Article 1314- Subvention Commune (Limeil-B)	0,00 €
Article 2051 - Concessions et droits similaires (amortissements)	740,16 €	Chapitre 926 - Transfert entre sections	
		Article 28051 - Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits	740,16 €
TOTAL	2 277 572,52 €	TOTAL	3 763 092,46 €
RESULTAT CUMULE D'INVESTISSEMENT			1 485 519,94 €

Le résultat cumulé correspond aux travaux et études engagés : MS11 Descartes à Limeil- Brévannes, Chemin des Roses à Santeny et Mandres-les-Roses délégué à la Direction de la voirie du CD94.

1.2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Chapitre 930 - Services généraux	9 372,56 €	Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement 2020	45 264,27 €
		Chapitre 930 - Services généraux	
		Article 7472 - Participation Région	21 000,00 €
		Article 7473 - Participation Département	14 000,00 €
Chapitre 946- Transfert entre sections	740,16 €	Article 7711 - Recettes exceptionnelles (pénalités)	
		Chapitre 946- Transfert entre sections	740,16 €
TOTAL	10 112,72 €	TOTAL	81 004,43 €
RESULTAT CUMULE DE FONCTIONNEMENT			70 891,71 €

- L'important résultat cumulé de fonctionnement correspond :
 - . À l'annulation de toutes les dépenses liées à l'événementiel (les prestataires ont accepté de ne pas appliquer de frais d'annulation) et d'une grande partie des animations de l'année.
 - . À un titre de recettes de 19 500 € émis en 2019, correspondant aux pénalités dans le cadre du marché subséquent N°7 pour lesquelles un contentieux suspend le versement de la pénalité.
- La somme indiquée au chapitre 946 (transfert entre sections) correspond à l'amortissement des biens d'équipement acquis et se retrouve à l'identique en recettes de la section d'investissement au chapitre 926.

1.3. SYNTHESE

Ainsi, l'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 fait apparaître **les résultats** suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

Reports excédent 2019 :	1 673 135, 30 €
Recettes d'investissement 2020 :	2 089 217, 00 €
Dépenses d'investissement 2020 :	2 275 516, 92 €
Résultat cumulé d'investissement 2020:	1 485 519, 94 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Report excédent 2019 :	45 264,27 €
Recettes de fonctionnement 2020 :	35 000, 00 €
Dépenses de fonctionnement 2020 :	9 372, 56 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2020	70 891, 71 €

Monsieur le Président se retire.

Un membre du Comité Syndical demande à l'assemblée de bien vouloir procéder au vote du compte administratif 2020 en cohérence avec le compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier principal des établissements publics locaux de Paris.



PROJET DE DELIBERATION N°2020-01-28/01 DU 28 JANVIER
ADMINISTRATIF ET AU COMPTE DE GESTION 2020

LE COMITE SYNDICAL

- VU** les articles L. 5211-1 à L 5211-11 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté préfectoral n° 2008-253-1 du 9 septembre 2008 portant création du Syndicat mixte d'étude et de réalisation,
VU la délibération n°2020-04-10/01 du 10 avril 2020 relative à l'approbation du budget primitif 2020,
VU le rapport présenté par Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE, Président du Syndicat mixte.

DELIBERE

Article 1 : approuve le compte de gestion 2020 du budget principal du Syndicat mixte d'étude et de réalisation la Tégéval dressé par le Trésorier Principal des Établissements Publics Locaux de Paris.

Article 2 : approuve le compte administratif du budget principal du Syndicat mixte d'étude et de réalisation la Tégéval pour l'année 2020, tel qu'annexé à la présente délibération et selon la synthèse suivante :

SECTION INVESTISSEMENT

Reports excédent 2019 :	1 673 135, 30 €
Recettes d'investissement 2020 :	2 089 217, 00 €
Dépenses d'investissement 2020 :	2 275 516, 92 €
Résultat cumulé d'investissement 2020:	1 485 519, 94 €

SECTION FONCTIONNEMENT

Report excédent 2019 :	45 264,27 €
Recettes de fonctionnement 2020 :	35 000, 00 €
Dépenses de fonctionnement 2020 :	9 372, 56 €
Résultat cumulé de fonctionnement 2020	70 891, 71 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, an susdits

Le Président du Smer la Tégéval

Monsieur Pierre-Jean GRAVELLE

Vu et transmis à M. Le Préfet de la Seine-Saint-Denis, en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982,

Le

Le Président du Smer La Tégéval

Pierre-Jean GRAVELLE

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

2. BUDGET PRIMITIF (BP) 2021



2. BUDGET PRIMITIF 2021

Ce rapport présente les principales caractéristiques du projet de budget 2021 soumis à l'approbation du Comité syndical.

Les budgets d'investissement et de fonctionnement du Syndicat mixte sont financés à 60 % par la Région Ile-de-France (délibération n° CR133-09 du 27 novembre 2009) et à 40 % par le Conseil départemental du Val de Marne (délibération n°2009-11-5.2.8 du 14 décembre 2009).

Le budget primitif 2020 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires arrêtées par le Comité syndical du 28 janvier 2020.

Il est par ailleurs proposé au comité syndical de reprendre les excédents reportés de 2020, s'élevant à **1 556 411, 65 €** répartis comme suit :

- Section d'investissement : 1 485 519,94 €
- Section de fonctionnement : 70 891, 71 €

Ces reports viennent s'ajouter aux dépenses et recettes nouvelles d'investissement et de fonctionnement, constituant le budget primitif de 2021.

2.1. SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2021, il est proposé d'engager la phase de travaux qui permettra de réaliser la continuité physique du parcours entre Créteil et Santeny.

Il s'agit tout d'abord de poursuivre les travaux d'aménagement engagés en 2020 et retardés par la situation sanitaire :

- Traversée de la rue Dagorno à Villecresnes (MS9)
> *Financement sur RAR 2020*
- Avenue Descartes / Lisière du bois de Granville à Limeil-Brévannes (MS11)
> *Financement sur RAR 2020*
- Chemin des roses à Santeny et Mandres-les-Roses délégué à la Direction de la voirie du CD94 pour la partie au droit de la RD252
> *Financement sur RAR 2020*

Il est par ailleurs proposé de démarrer les opérations suivantes :

- SIAAP-STVA à Valenton
> *Proposition d'affectation 2021 : 1 150 000 €*
- Coteau de Limeil – phase 1 à Limeil-Brévannes
> *Proposition d'affectation 2021 : 500 000 €*
- Chemin des Roses à Santeny (partie entre la RD252 et le Chemin des Roses)
> *Proposition d'affectation 2021 : 1 255 331,21 €*
- Traversée rue Cavaillès à Villecresnes
> *Proposition d'affectation 2021 : 450 000 €*

Le déploiement des mobiliers de signalétique sur les secteurs aménagés ainsi que des interventions de sécurisation du foncier et de sauvegarde des milieux naturels au fur et à mesure des acquisitions sont par ailleurs programmées :

> *Proposition d'affectation 2021 : 300 000 €*

Il est également proposé d'affecter une enveloppe à la maintenance évolutive du site internet :

> *Proposition d'affectation 2021 : 5 000 €*

Comme chaque année les participations de la Région et du Département seront appelées en plusieurs fois selon l'avancement des études et travaux.

Afin de lancer les opérations détaillées ci-dessus une AP 2021 sera ouverte et affectée pour un montant de 3 millions d'euros.

Enfin, les acquisitions foncières vont se poursuivre. L'enquête parcellaire se déroule du 16 novembre au 7 décembre 2020. Par la suite, une ordonnance d'expropriation permettra ainsi l'acquisition des parcelles qui n'ont pas pu être acquises à l'amiable.

Le détail du budget d'investissement, équilibré en dépenses et recettes, est présenté ci-après.

BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2021

DEPENSES	Imputation	Montant	RECETTES	Imputation	Montant
Chapitre 907 – Environnement			Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté		
SSIAP STVA	2317	1 150 000,00 €	Résultat cumulé d'investissement	001	1 485 519,94 €
Traversée rue Cavallès	2317	450 000,00 €			
Coteau bas de Limeil - phase 1	2317	500 000,00 €	Chapitre 922 - Dotations et participations		
Chemin des Roses	2317	1 255 331,21 €	Subvention d'investissement Région	1312	1 800 000,00 €
Toutes opérations : sécurisation foncier, valorisation milieux, signalétique	2317	300 000,00 €	Subvention d'investissement Département 94	1313	1 200 000,00 €
Site internet	2051	5 000,00 €	FCTVA	110222	460 000,00 €
Opérations engagées dont les prestations seront réalisées en 2021	2317	1 514 096,46 €	Subvention Limeil-Brévannes	1314	228 907,73 €
Chapitre 926 - Transfert entre sections			Chapitre 926 - Transfert entre sections		
Concessions et droits similaires (Région)	13912	789,26 €	Concessions et droits similaires	28051	1 315,44 €
Concessions et droits similaires (CD 94)	13913	526,18 €			
TOTAL		5 175 743,11 €			5 175 743,11 €

BILAN DES PARTICIPATIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES EN S

Le bilan des participations de la Région Ile-de-France et du Conseil départemental du Val-de-Marne inscrites au budget du Smer est présenté ci-dessous. On constate le respect de la clé de financement à 40/60 %.

Participations de la Région Ile-de-France :

		Participation totale	Répartition participations Région/CD94 (%)	2008 à 2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
AP	Région Ile de France	19 764 200	60%	664 200	2 300 000	2 400 000	500 000	1 800 000	3 100 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
CP	Région Ile de France	17 264 200	60%	664 200	2 100 000	200 000	1 800 000	1 600 000	3 100 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	600 000	1 800 000

Participations du Conseil départemental du Val-de-Marne :

		Participation totale	Répartition participations Région/CD94 (%)	2008 à 2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
AP	Département 94	13 227 605	40%	842 800	0	1 733 333	3 651 472	0	1 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000
CP	Département 94	11 442 800	40%	842 800	0	0	1 500 000	2 900 000	1 000 000	1 000 000	1 200 000	1 200 000	600 000	1 200 000

2.2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions budgétaires 2021 supporteront essentiellement les dépenses liées au plan d'animation et de communication. Il s'agit d'accompagner les différents aménagements et actions inscrits au budget 2021.

Les principales dépenses envisagées sont les suivantes :

- Financement des associations lauréates de l'appel à projets « Animons la Tégéval ! » pour le report des animations non réalisées en 2020 sur la période février/août 2021
> Proposition d'affectation 2021 : 18 000 €
- Financement des associations lauréates de l'appel à projets « Animons la Tégéval ! » pour la période septembre/décembre 2021 (renouvellement des conventions pour une nouvelle saison le cas échéant)
> Proposition d'affectation 2021 : 25 000 €
- Proposition de versement d'une indemnisation aux associations lauréates de l'appel à projets « Animons la Tégéval ! » pour compensation des surcoûts liés à la crise sanitaire Covid19
> Proposition d'affectation 2021 : 9 000 €
- Événementiel : Inauguration Ballastière et Descartes
> Proposition d'affectation 2021 : 16 000 €
- Accompagnement stratégique et opérationnel pour la mise en œuvre des outils de communication (outils numériques, newsletters, lettres et panneaux de chantier, concours photo, supports divers)
> Proposition d'affectation 2021 : 11 300 €
- Besoins courants : assurances, dématérialisation, maintenance et hébergement site internet etc.
> Proposition d'affectation 2021 : 7 091, 71 €
- Annulation Titre de recette pénalités MS7 Liaison Paris-Bastille (neutralisation dans l'attente du jugement)
> Proposition d'affectation 2021 : 19 500 €

Le détail du budget de fonctionnement, équilibré en dépenses et recettes, est présenté ci-après.



BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2021

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Chapitre 930 - Moyens généraux de fonctionnement		Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté	
Mise en œuvre appels à projets (report + période sept-déc.2021 +indemnisation)	52 000,00 €	Excédent de fonctionnement 2020	70 891,71 €
Inauguration Ballastière/Descartes	16 000,00 €		
Accompagnement opérationnel, outils de communication (outils numériques, panneaux et lettres info-chantier, communiqués de presse, concours photos, etc.)	11 300,00 €	Chapitre 930 - Moyens généraux de fonctionnement	
Besoins courants (assurance, dématérialisation, indemnités comptable, etc.)	7 091,71 €	Participation Région IDF	21 000,00 €
Annulation titre pénalités MS7	19 500,00 €	Participation Département 94	14 000,00 €
Chapitre 946 - Transfert entre sections	1 315,44 €	Chapitre 946 - Transfert entre les sections	1 315,44 €
TOTAL	107 207,15 €		107 207,15 €

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

PROJET DE DELIBERATION N°2021-01-28/02 DU 28 JANVIER 20**PRIMITIF (BP) 2021****LE COMITE SYNDICAL**

- VU** les articles L. 5211-1 à L 5211-11 du Code général des collectivités territoriales,
- VU** l'instruction budgétaire et comptable M71,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2008-253-1 du 9 septembre 2008 portant création du Syndicat mixte,
- VU** les statuts du syndicat mixte,
- VU** la délibération n°CR133-09 du 27 novembre 2009 du Conseil régional d'Ile de France approuvant l'étude de programmation de la coulée verte de l'Interconnexion des TGV,
- VU** la délibération n°2009-11-5.2.8 du 14 décembre 2009 du Conseil général du Val de Marne approuvant l'étude de programmation de la coulée verte de l'Interconnexion des TGV,
- VU** la délibération n°2020-12-09/01 du 9 décembre 2020 relative au débat d'orientations budgétaires
- VU** la délibération n° 2021-01-28/01 du 28 janvier 2021 relative au compte administratif et au compte de gestion 2020
- VU** le rapport présenté par Pierre-Jean GRAVELLE, Président du Smer la Tégéval,

DELIBERE

Article 1^{er} : Intègre le résultat excédentaire cumulé de la section d'investissement et de fonctionnement du budget constaté à l'issue de l'exercice 2020 et l'affecte en totalité en report sur le budget 2021 :

- Section d'investissement : 1 485 519, 94 €
- Section de fonctionnement : 70 891, 71 €

Article 2 : Le montant de l'AP 2021 est affecté dans sa totalité pour un montant de 3 000 000,00 €.

Article 3 : Adopte le budget primitif pour l'exercice 2021, voté par fonction au niveau du chapitre, équilibré en dépenses et en recettes, en crédits de paiements d'investissement et de fonctionnement comme suit :

Recettes de fonctionnement :	107 207, 15 €
Dépenses de fonctionnement :	107 207, 15 €
Recettes d'investissement :	5 175 743, 11 €
Dépenses d'investissement :	5 175 743, 11 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, an susdits

Le Président du Smer la Tégéval

M. Pierre-Jean GRAVELLE

Vu et transmis à M. Le Préfet de la Seine-Saint-Denis, en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982,

Le

Le Président du Smer La Tégéval

Pierre-Jean GRAVELLE

Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

**3. VERSEMENT D'UNE INDEMNITE AUX ASSOCIATIONS LAUREATES DE
L'APPEL À PROJETS « ANIMONS LA TEGEVAL ! » DANS LE CADRE DE LA
CRISE SANITAIRE « COVID19 »**



3. VERSEMENT D'UNE INDEMNITE AUX ASSOCIATIONS LA PROJETS « ANIMONS LA TEGEVAL ! » DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE « COVID19 »

En 2019, la délibération N°2019-05-21/04, désignant les lauréats du 2^{ème} appel à Projets « Animons la Tégéval ! », prévoyait la réalisation de 54 animations et de 2 chantiers participatifs, par 20 associations, entre septembre 2019 à août 2020 pour un budget prévisionnel de 50 107,82 €.

La Crise « Covid19 » a obligé un premier décalage puis finalement le report de 40 animations et d'un chantier participatif sur la période 2020-2021 ; soit 10 animations reportées entre septembre et octobre 2020 et 30 animations et 1 chantier participatif reportés entre janvier et août 2021. La délibération n° 2020-12-09 /08 du 09/12/20 a ainsi prorogé le contrat des associations dans ce sens.

Ces reports et adaptations successives des activités ont des conséquences fortes pour les associations :

- Organisationnelles :
 - Forte mobilisation et adaptabilité des partenaires associatifs pour se conformer aux reports de dates ainsi qu'aux protocoles sanitaires successifs.
- Financières :
 - Manque à gagner global du fait de l'étalement de la saison d'animations sur 2 années au lieu d'une.
 - Coûts supplémentaires supportés pour mettre à disposition du public le matériel sanitaire adapté (gel, masques, distanciation...).

Le Débat d'orientations budgétaires organisé le 9 décembre 2020 a été l'occasion de partager cette situation. Les élus présents ont unanimement reconnu l'engagement fort des associations et ont alors émis le souhait de les soutenir en prévoyant le versement d'une indemnité forfaitaire de 500 € pour notamment couvrir les frais engagés pour le respect des protocoles sanitaires.

- L'enveloppe globale d'indemnisation serait ainsi de 9 000 €, répartie entre les 18 associations toujours engagé dans l'appel à projets :

- Association Au fil de l'eau	- Association Cyclofficine d'Ivry
- Association Le nez au vent	- Association Nature et société
- Association Coeur 2 Limeil	- Association Rencontres Marollaises
- CIE des chiens-guides d'aveugles	- Association La Cerise sur le Dodo
- Association La Bouilloire	- Collectif Sang et Chocolat
- Association Vélo École de Brunoy	- Association Les petits débrouillards IDF
- Association À travers	- Association Vivacités IDF
- Association La compagnie de Saïs	- Association Les Croqueurs de Pommes
- Association Histoires et Cie	
- APF France Handicap - Délégation Départementale du Val de Marne	

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**PROJET DE DELIBERATION N° 2021-01-28/03 DU 28 JANVIER 2021
D'UNE INDEMNITE AUX ASSOCIATIONS LAUREATES DE L'APPEL À PROJETS «ANIMONS LA
TEGEVAL !» DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE « COVID19 »**

LE COMITE SYNDICAL

- VU** la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 et notamment ses articles 21 et 26,
- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L. 5721-2 à L. 5721-8 et L. 5722-1 à L. 5722-8,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2008-253-1 du 9 septembre 2008 portant création du Syndicat mixte d'étude et de réalisation de la Coulée Verte de l'interconnexion des TGV,
- VU** les statuts du Syndicats mixte,
- VU** le règlement intérieur du Syndicat mixte,
- VU** la délibération N°2019-05-21/04, désignant les lauréats du 2^{ème} appel à Projets « Animons la Tégéval !
- VU** la délibération N°2020-12-09/08 du 9 décembre 2020, prorogeant le contrat pour l'accompagnement des aménagements du Smer La Tégéval par les acteurs locaux Franciliens dans le cadre du 2^{ème} appel à projets « Animons la Tégéval »
- VU** le rapport présenté par Monsieur Pierre-Jean Gravelle, Président du Syndicat Mixte d'Étude et de Réalisation (SMER) la Tégéval.

DELIBERE

Article 1^{er} : approuve et autorise le versement d'une indemnité de 500 € aux associations lauréates de l'appel à projets « Animons la Tégéval ! » et listées ci-après,

- Association Au fil de l'eau
- Association Le nez au vent
- Association Coeur 2 Limeil
- CIE des chiens-guides d'aveugles
- Association La Bouilloire
- Association Vélo École de Brunoy
- Association À travers
- Association La compagnie de Saïs
- Association Histoires et Cie
- APF France Handicap - Délégation Départementale du Val de Marne
- Association Cyclofficine d'Ivry
- Association Nature et société
- Association Rencontres Marollaises
- Association La Cerise sur le Dodo
- Collectif Sang et Chocolat
- Association Les petits débrouillards IDF
- Association Vivacités IDF
- Association Les Croqueurs de Pommes

Article 2 : Les crédits nécessaires seront imputés sur le budget du SMER la Tégéval

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits

Le Président du Smer la Tégéval

Pierre-Jean GRAVELLE

Vu et transmis à M. Le Préfet de Paris, en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982,

Le

Le Président du Smer La Tégéval

Pierre-Jean GRAVELLE



Envoyé en préfecture le 04/02/2021

Reçu en préfecture le 05/02/2021

Affiché le

SLOW

ID : 093-200017010-20210128-2021012801-BF

**4. CONTRAT POUR LA MISE EN ŒURE DE L'APPEL À PROJETS « ANIMONS LA
TEGEVAL ! » : BILAN DE LA SAISON 2019-2020 ET PROPOSITION DE
RECONDUCTION EN 2021**



4. **CONTRAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPEL TEGEVAL !» : BILAN DE LA SAISON 2019-2020 ET PROPOSITION DE RECONDUCTION EN 2021**

Le SMER souhaite associer les acteurs du territoire (associations, comités de quartier, collectifs de citoyens) à l'animation de la Tégéval voire à terme à la gestion de certains espaces.

Dans cet objectif, un 2^{ème} appel à projets « Animons la Tégéval ! » a été lancé en 2019 pour accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre concrète d'actions d'animations ponctuelles ou pérennes, inspirées par leur connaissance du territoire, leurs expertises et les attentes des habitants.

Par délibération n°2019-05-21/04 du 21 mai 2019, le SMER a ainsi désigné 20 associations lauréates :

- | | | |
|------------------------------------|--------------------------|--------------------------------|
| - Au fil de l'eau | - Cyclofficine d'Ivry | - Collectif Sang et Chocolat |
| - Le nez au vent | - Nature et société | - Les petits débrouillards IDF |
| - Coeur 2 Limeil | - Rencontres Marollaises | - Vivacités IDF |
| - CIE des chiens-guides d'aveugles | - La Cerise sur le Dodo | - Ludoval |
| - Vélo École de Brunoy | - Histoires et Cie | - Les Croqueurs de Pommes |
| | - La compagnie de Saïs | - La Bouilloire |

La délibération prévoyait la réalisation de 54 animations et de 2 chantiers participatifs entre septembre 2019 et août 2020 pour un budget prévisionnel de 50 107,82 €. Cette nouvelle édition propose des activités diversifiées autour du handicap (balades urbaines accessibles à vélo, démonstration et apprentissage des chiens guides d'aveugles...), du vélo (balades et ateliers pédagogiques...), de la nature (balade naturaliste, ateliers scientifiques...) et des loisirs culturels et artistiques (théâtre, performance artistique et sportive, rallye-théâtre...).

La saison 2019-2020 a été fortement impactée par la crise du « Covid19 » :

- 13 animations ont eu lieu entre septembre 2019 et mars 2020 ;
- 40 animations et un chantier participatif ont dû être reportés sur la période 2020-2021 dont 10 animations entre septembre et octobre 2020 puis 30 animations et 1 chantier participatif entre janvier et août 2021 ;
- Pour cause d'indisponibilité et suite à l'impossibilité de reporter leurs activités, 2 associations (Ludoval et Collectif BIM) se sont désistées de l'appel à projets.

Par délibération n° 2020-12-09/08 du 09/12/2020, le contrat des associations a ainsi été prorogé afin de permettre ce report des animations.

À ce jour, un premier bilan qualitatif peut être dressé sur la base du retour des associations et des participants. En accord avec le protocole sanitaire en vigueur, les animations sont limitées à 10 participants (animateurs inclus) et les activités ont ainsi toutes été rapidement complètes. On constate un intérêt certain et une forte demande de la part du public qui est à la recherche d'activités culturelles et de sorties nature en cette période particulière.

On note également le fort engagement des associations pour maintenir leurs activités. En effet, après la signature du protocole sanitaire, les associations ont mis en place les actions nécessaires pour respecter les mesures sanitaires afin de permettre le bon déroulement des animations.

Enfin, il est à noter que les animations sont très souvent l'occasion pour le public de découvrir la Tégéval. Cela conforte l'objectif initial de l'appel à projets qui était notamment de permettre l'appropriation des aménagements par le public.

Sur la base de ce bilan positif et des perspectives d'amélioration de la situation sanitaire à moyen terme, il est aujourd'hui proposé de reconduire le partenariat avec les 18 associations entre septembre 2021 et août 2022 afin d'anticiper une nouvelle sollicitation certaine des activités culturelles et de plein air cet été.

Le coût total, pour cette nouvelle saison d'animations est estimé à 50 000 € dont 25 000 € sont déjà inscrit au budget 2021 pour la période de septembre à décembre.

Le contrat pour la nouvelle saison 2021-2022 a été mis à jour et amendé d'un article relatif au « Respect du protocole sanitaire dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 » (article 6 du contrat).

Par ailleurs, il est également précisé dans l'article 10 du contrat relatif à « l'annulation pour cas de force majeure » que le SMER la Tégéval se réserve la possibilité de procéder à l'annulation d'une activité si les conditions de sécurité sanitaire ne sont pas réunies.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



PROJET DE DELIBERATION N° 2021-01-28/04 DU 28 JANVIER 2021 RELATIVE AU BUDGET DE LA SAISON 2019-2020 DE L'APPEL À PROJETS ET A SA RECONDUCTION POUR LA SAISON 2021-2022.

LE COMITE SYNDICAL

- VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2312-1, L. 5721-2 à L. 5721-8 et L. 5722-1 à L. 5722-8,
- VU** le budget du Smer La Tégéval
- VU** l'appel à projets « Animons la Tégéval » lancé par le Smer
- VU** la délibération n°2019-05-21/04 du 21 mai 2019 relative à la désignation des lauréats de l'Appel à projets et à l'approbation du contrat pour la mise en œuvre de la deuxième édition de l'appel à projets « Animons la Tégéval ! »
- VU** la délibération n° 2020-12-09 /08 du 9 décembre 2020 relative à l'autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°1 au contrat pour l'accompagnement des aménagements du SMER la Tégéval par les acteurs locaux franciliens – 2ème appel à projets « Animons la Tégéval »
- VU** le rapport présenté par Monsieur Pierre-Jean Gravelle, Président du SMER la Tégéval.

DELIBERE

Article 1 : Approuve le bilan de la saison 2019-2020 et le renouvellement de l'accompagnement financier et/ou technique des lauréats suivants pour la saison 2021-2022 :

- Association Au fil de l'eau
- Association Le nez au vent
- Association Coeur 2 Limeil
- CIE des chiens-guides d'aveugles
- Association La Bouilloire
- Association Vélo École de Brunoy
- Association À travers
- Association La compagnie de Saïs
- Association Histoires et Cie
- APF France Handicap - Délégation Départementale du Val de Marne
- Association Cyclofficine d'Ivry
- Association Nature et société
- Association Rencontres Marollaises
- Association La Cerise sur le Dodo
- Collectif Sang et Chocolat
- Association Les petits débrouillards IDF
- Association Vivacités IDF
- Association Les Croqueurs de Pommes

Article 2 : Approuve le contrat-type ci-annexé, entre le Smer la Tégéval et les lauréats.

Article 3 : Habilité Le Président du Smer la Tégéval à signer le contrat avec chacun des lauréats désignés à l'article 1^{er} pour le reconduire de septembre 2021 à août 2022.

Article 4 : Les crédits nécessaires seront imputés sur le budget 2021 du Smer La Tégéval.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, an susdits

Le Président du Smer la Tégéval

Pierre-Jean GRAVELLE

Vu et transmis à M. Le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982,

Le

Le Président du Smer La Tégéval

Pierre-Jean Gravelle